



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE OU PRÉLIMINAIRE  
DES INCIDENCES NATURA2000**



*Pourquoi ?*

*Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.*

*Évaluation simplifiée ou dossier approfondi ?*

**Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.**

*Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.*

*Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.*

*Par qui ?*

*Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.*

*Pour qui ?*

*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

*Définition :*

*L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.*



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

**Coordonnées du porteur de projet :**

Nom (personne morale ou physique) : **SMIAGE MARALPIN**

**Adresse :**

**Centre administratif départemental des Alpes-Maritimes  
CADAM CS 23182 06204 NICE Cedex 3**

Téléphone : 04 89 08 96 48..... Fax : .....

Email : **c.marro@smiage.fr**

Nom du projet :

**Réalisation d'un forage de reconnaissance**

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences ?  
Déclaration d'un ouvrage souterrain

**1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention**

*Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.*

**a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention**

*Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).*

Travaux de forage réalisés dans un objectif de diversification des ressources en eau exploitées par la CARF pour l'alimentation en eau potable du secteur littoral.

Création d'un forage de 400m de profondeur dans la masse d'eau souterraine des calcaires jurassiques des Préalpes Niçoises (FRDG 175) identifiée dans le SDAGE comme Ressource Stratégique ; l'ouvrage est situé hors des zones de sauvegarde définies.

L'ouvrage sera implanté sur une piste végétalisée, lieu-dit vallée du Serrier au Sud de la commune de la Turbie.



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

b. **Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie**

Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000<sup>e</sup>. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé : sur le parking du Sanctuaire de Laghet

Nom de la commune : **La Turbie**

N° Département : **06 150**

Lieu-dit : **chemin vallée du Serrier**

En site(s)

**Hors site(s) Natura 2000** ■

à 400 m du Site NATURA 2000 Directive Habitats Identifiant : FR9301568 Corniches de la Rivière

c. **Etendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention**

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : ..... (m<sup>2</sup>) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

■ < 100 m<sup>2</sup>

~~1 000 à 10 000 m<sup>2</sup> (1 ha)~~

~~100 à 1000 m<sup>2</sup>~~

> 10 000 m<sup>2</sup> (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) :

- Emprises en phase chantier :.

- Aménagement(s) connexe(s) :

*Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.*

*Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.*

d. **Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :**

- Projet, manifestation :

■ **diurne**

nocturne

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

- Durée précise si connue :

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue : **1<sup>er</sup> semestre 2023**

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Été

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser) :

**Les travaux de forage de reconnaissance se feront en une seule fois. Puis si les sera raccordé au réseau de production d'eau potable.**

e. **Entretien / fonctionnement / rejet**

*Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).*

**Le rejet des eaux d'exhaure n'aura lieu que ponctuellement. Les eaux se rejettent à proximité immédiate dans un petit vallon sec.**

f. **Budget**

*Préciser le coût prévisionnel global du projet.*

Coût global du projet :

ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

< 5 000 €

de 20 000 € à 100 000 €

de 5 000 à 20 000 €

> à 100 000 €

**2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet**

## PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

*La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).*

*La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :*

*Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.*

Rejets dans le milieu aquatique

Pistes de chantier, circulation

Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)

Poussières, vibrations : **vibrations engendrées par la foration.**

Pollutions possibles : **les travaux seront réalisés dans les règles de l'art et toutes les précautions seront prises pour éviter tout ruissellement d'eau et toute pollution du sol et sous-sol.**

Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation :

Bruits : **engendrés par les travaux de forage, en journée et hors week-end.**

Autres incidences .....

### 3 État des lieux de la zone d'influence

*Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.*

#### **PROTECTIONS :**

*Le projet est situé en :*

Réserve Naturelle Nationale

Réserve Naturelle Régionale

Parc National

Arrêté de protection de biotope « **Falaises de la Riviera** » n°2012-663

Site classé

Site inscrit

PIG (projet d'intérêt général) de protection

Parc Naturel Régional

ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) : **en limite Ouest -TÊTE DE CHIEN**(Identifiant national : 930020133

Réserve de biosphère

Site RAMSAR

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

**USAGES :**

*Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.*

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle :
- Autre (préciser l'usage) : piste

Commentaires :

**MILIEUX NATURELS ET ESPECES :**

*Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.*

*Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.*

**TABLEAU MILIEUX NATURELS :**

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
<b>Milieux ouverts ou semi-ouverts</b>	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :	X	Piste en bordure de zone habitée

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

<b>Milieux forestiers</b>	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :		
<b>Milieux rocheux</b>	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre : .....		
<b>Zones humides</b>	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre : .....		
<b>Milieux littoraux et marins</b>	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre : .....		

#### 4 Incidences du projet

*Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.*

Sans objet

#### 5 Conclusion

*Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.*

*A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :*

*- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000*



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

**Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?**

**NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

~~**OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.~~

**Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :**

**Ces travaux seront de courte durée et vu l'implantation du forage ils n'impacteront pas de zones naturelles (habitats et espèces).**

(lieu) : **NICE**

Signature :

Le (date) : 29/11/2022

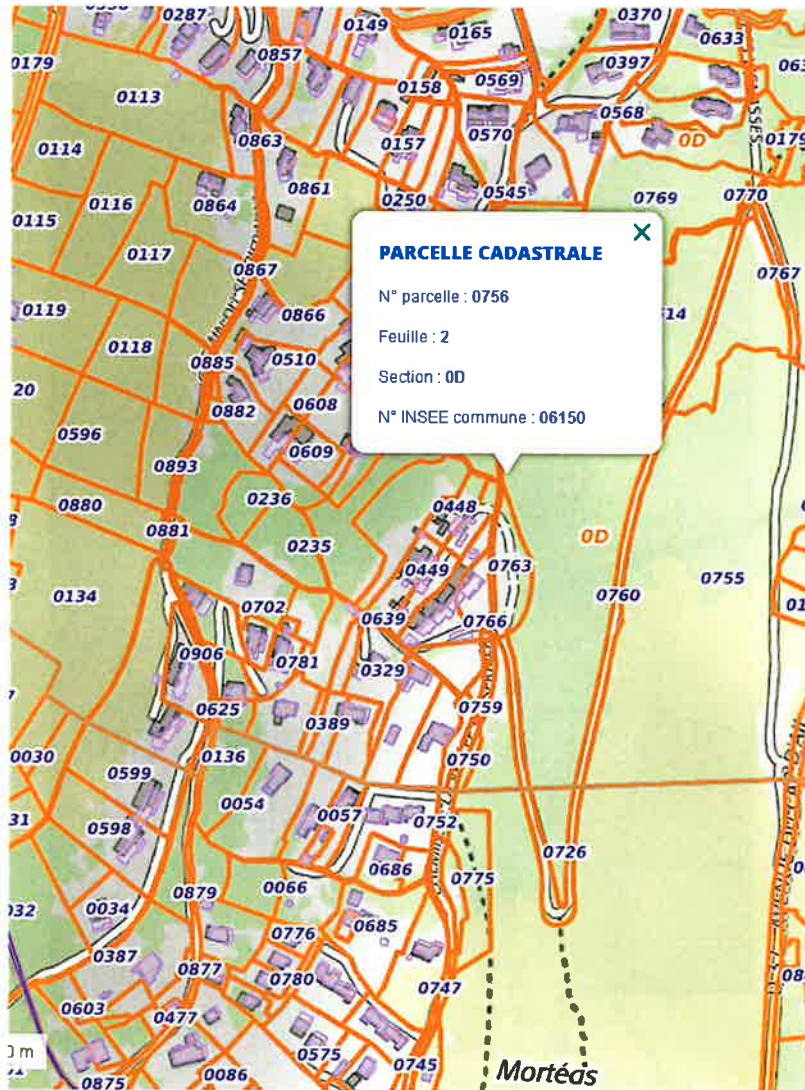


PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**CARTES de LOCALISATION :**



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Vue vers l'amont



Vue vers l'aval



**Zone en Arrêté de protection du biotope /FR3800803 Falaises De La Riviera**



Réserves de biosphère



Parcs naturels régionaux



Parcs nationaux



Arrêtés de protection de biotope



Géoparc



Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) marines type II

Réserves géologiques



Parcs naturels marins



Conservatoire du littoral : sites sous responsabilité du conservatoire



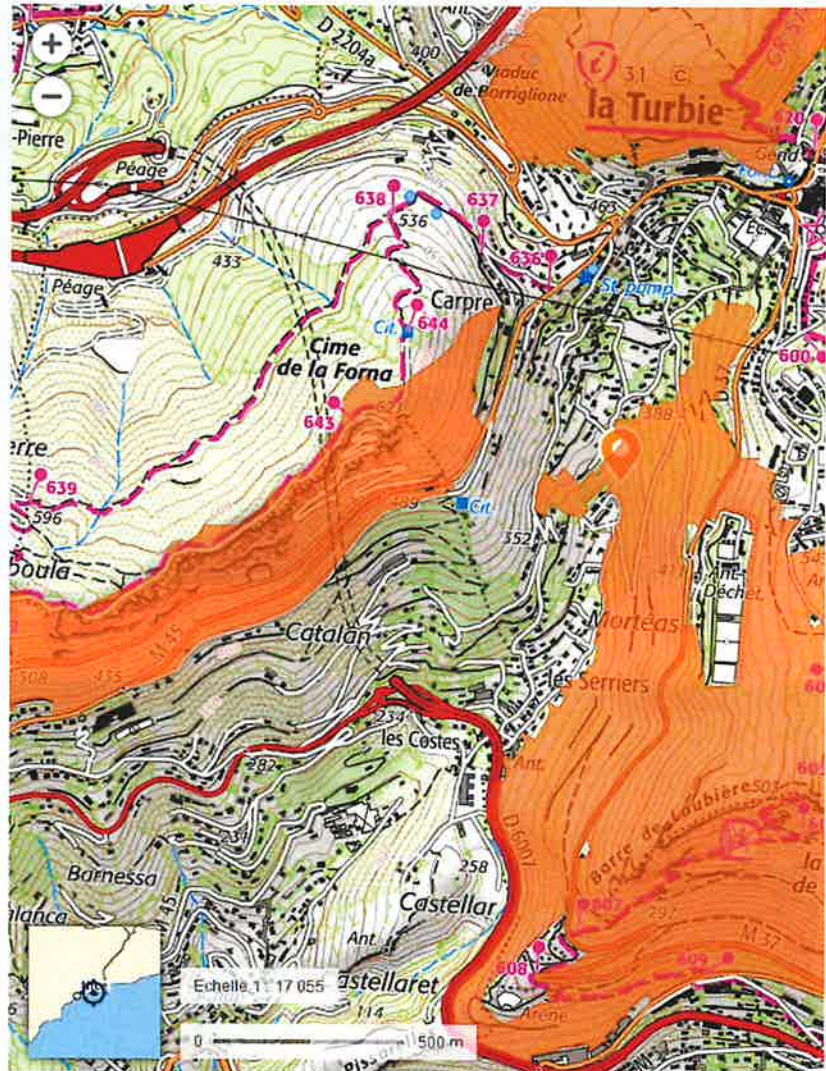
Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) marines type I



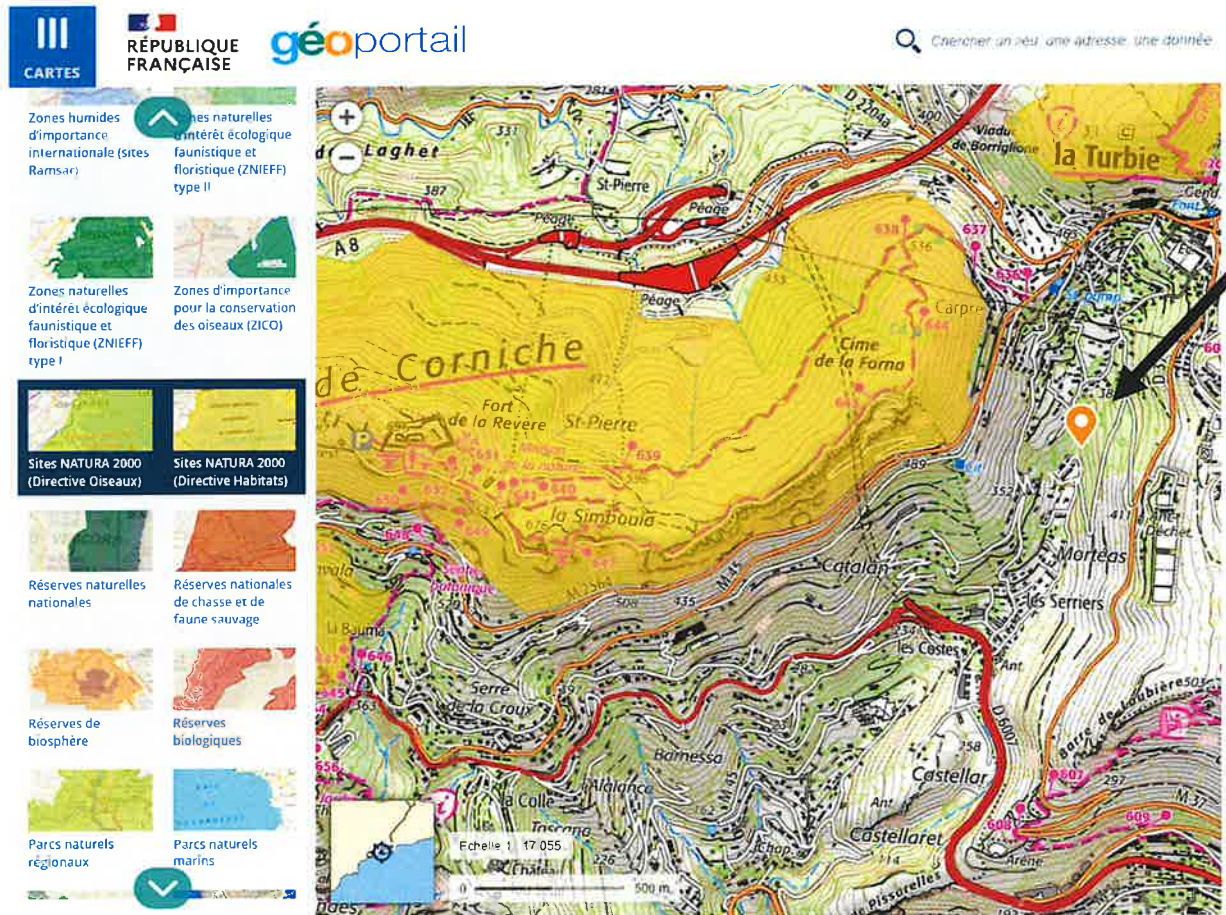
Arrêtés de protection de géotope



Mesures compensatoires prescrites des atteintes à la biodiversité



**A 400 m de la Zone Natura 2000 Site NATURA 2000 Directive Habitats  
FR9301568 Corniches de la Rivière**



**Zone en Limite Ouest ZNIEFF de type 1 /930020133 Nom : TÊTE DE CHIEN**

**CARTES** **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** **géoportail**

Zones humides d'importance internationale (sites Ramsar)

Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) type II

Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) type I

Zones d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO)

Sites NATURA 2000 (Directive Oiseaux)

Sites NATURA 2000 (Directive Habitats)

Réserves naturelles nationales

Réserves nationales de chasse et de faune sauvage

Réserves de biosphère

Réserves biologiques

Parcs naturels régionaux

Parcs naturels marins



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

**Où trouver l'information sur Natura 2000 ?**

- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :  
<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/-Les-outils->

- Information cartographique **CARMEN** :

Sur le site internet de la DREAL :  
[http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML\\_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service\\_idx=25W&map=environnement.map](http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W&map=environnement.map)

- Dans les **fiches de sites région PACA** :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :  
<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :  
[www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB](http://www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB)

- Dans le **Formulaire Standard de Données** du site :

Sur le site internet de l'INPN :  
<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Après de l'**animateur** du site :

Sur le site internet de la DREAL :  
<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Participer>

- Après de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)** du département concerné :

Voir la liste des DDT dans l' « Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 »

